

Mesdames, messieurs, chers étudiants et élèves,

Quelques jours après les annonces du Président de la République, **je tenais à m'adresser directement à vous**, étudiants qui vous préparez aux différents concours de notre fonction publique, et en particulier à **celui de l'ENA**.

Je sais combien la voie dans laquelle vous vous êtes engagés, depuis de nombreuses années pour certains, plus récemment mais avec tout autant de conviction pour **d'autres, est exigeante**.

Je sais à quel point elle demande de vous sacrifices, engagement, et persévérance, **et ce d'autant plus dans le** contexte actuel.

Je peux imaginer combien les annonces de la semaine dernière suscitent, de votre part, des interrogations. Elles sont tout à fait légitimes. Mais ces interrogations, je veux vous le dire, ne doivent en aucun cas vous faire douter de la voie à laquelle vous aspirez, celle de servir votre pays.

1/ Je veux **tout d'abord** vous rassurer sur les modalités **d'organisation** du concours cette année.

Je tiens ici à être très claire : **pour celles et ceux d'entre vous** qui se sont inscrits au concours de l'ENA de la rentrée prochaine, **vous n'avez aucune inquiétude à avoir** : ce concours se déroulera dans les conditions fixées, et, comme annoncé en février dernier par le Président de la République, **il sera marqué par l'ouverture du premier** concours Talents.

Je veux surtout vous conforter dans votre projet de servir **l'Etat** au regard de **l'ambition que nous souhaitons donner**, à travers cette réforme, à notre haute fonction publique, à notre action publique :

En 1945, la **création de l'École nationale d'administration** dans un pays en pleine reconstruction est venue répondre, **et avec un succès qu'il importe de ne pas oublier**, à la nécessité « refondre la machine administrative française », profondément ébranlée par la guerre, en démocratisant et en professionnalisant le recrutement de nos hauts fonctionnaires.

Aujourd'hui, notre pays traverse une crise multiforme, la **plus grave sûrement qu'il ait connu depuis** la Seconde Guerre mondiale. Cette crise a mis en lumière certaines faiblesses de notre Etat, mais elle a aussi révélé ses forces **qu'il nous importe de préserver**.

Cette crise met surtout en lumière les attentes de nos concitoyens. Ces attentes, et je le constate au quotidien, sont celles de services publics plus proches, plus efficaces, plus agiles.

L'Institut du Service Public a pour ambition de répondre à ces attentes, sans renier ce que **l'ENA** a apporté à notre administration, mais en tirant les conséquences de ces **nouveaux besoins de l'Etat aujourd'hui**.

Cet Institut **s'adapte** avant tout aux réalités et aux besoins du XXIème siècle : continuer de former les cadres **supérieurs de l'Etat à la tradition centenaire** du service public à la française, cette tradition qui vous a entraînés sur cette voie de la préparation aux concours de la fonction publique, mais de façon différente, en répondant en priorité à ce besoin **d'efficacité et** de proximité que **j'évoquais**.

Ceux d'entre vous qui seront admis à **l'ISP** cette année se verront offrir **dès l'an prochain**, dans ce nouvel Institut, une

formation d'excellence, notamment dans le cadre d'un tronc commun à tous nos futurs hauts fonctionnaires.

Une **formation d'excellence** pour faire de vous des cadres supérieurs de la fonction publique pleinement en prise avec les réalités de notre société. Une formation qui vous donnera des clés essentielles pour appréhender le rapport de la prise de décision publique à la science, pour pratiquer et défendre au quotidien les valeurs de la République, pour intégrer la transition écologique et numérique dans tous les **champs de l'action publique**, pour nous attaquer à la lutte contre les inégalités sociale et territoriales.

A l'issue de votre formation à l'ISP, vous bénéficierez des nouvelles modalités de sortie que nous sommes en train de définir et pourrez choisir, en fonction de votre classement, votre affectation.

La connaissance du terrain sera **au cœur des** compétences **qu'il vous appartiendra de** développer. Vos premières affectations, principalement sur des fonctions opérationnelles, en administration centrale ou déconcentrée, vous permettront de réaliser cette **promesse d'une action publique au plus près de nos** citoyens.

Les maîtres mots de votre carrière seront désormais accompagnement, mobilité, et agilité. Il vous appartiendra de prendre en main vos propres carrières, en mettant en **œuvre** votre **esprit d'initiative**, votre capacité à innover, votre sens de **l'audace** que vous aurez cultivé au sein de **l'Institut du Service Public** à **vous pourrez revenir plusieurs** fois au cours de vos carrières.

Le Président de la République l'a dit, dans son discours du 8 avril que je vous invite à vous approprier, et je vous le

répète avec conviction : pour chacun **d'entre vous, cette** réforme est une chance. **N'en doutez pas.**

Saisissez-vous de l'esprit de cette réforme qui, je le crois, servira de fondation au **service de l'Etat de demain**, que vous incarnerez, pour conforter votre orientation, et renforcer votre motivation dans les quelques mois qui vous séparent du concours.

Permettez-moi ainsi de vous souhaiter à toutes et tous, très sincèrement, la réussite dans la voie que vous avez choisie. **L'Etat a besoin de vous**, et il y a une place pour chacun de vous dans notre fonction publique, **d'où que vous veniez**, sur la seule base de votre mérite et de votre talent.